

Mandat : 1572 - Nicolas DE TIESENHAUSEN

Catégorie : REALISATIONS

Titre : ACCORD SOEUR SUR OFFRE

Etat : traité par CD

Sujet : Re: Fwd: succession Nicolas de Tiesenhausen

Date : 15/06/2026 à 17:02

De : Elisabeth de Tiesenhausen <etiesenhausen@gmail.com>

Pour : LMJ <collaborateur-agen@l-mj.fr>

Copie : BAYLE PAUL <pbayle@ducosader.com>, LERAY Céline <lerayceline@l-mj.fr>

Bonjour Madame,

En effet, je vous confirme mon accord sur concernant l'offre d'acquisition au prix de 235 000 € net vendeur formulée par ma sœur, Madame Anne de Tiesenhausen, concernant le bien immobilier dépendant de la succession de Monsieur Nicolas de Tiesenhausen suite à votre courrier du 28 janvier 2026. Ci joint le mail que j'ai adressé à Maître Leray envoyé le 2 juin.

Je précise que cet accord concerne exclusivement le bien immobilier objet de cette offre. Il ne porte pas sur le mobilier et les effets mobiliers présents dans la maison, lesquels ne sont pas compris dans cette offre. Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de ma position et reste à votre disposition pour toute formalité complémentaire.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer, dans la mesure où ils sont disponibles, les éléments relatifs à l'actif et au passif de la succession de mon frère Monsieur Nicolas de Tiesenhausen.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information. Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Elisabeth de Tiesenhausen

Le lun. 15 juin 2026 à 16:34, LMJ < collaborateur-agen@l-mj.fr > a écrit :

Madame,

Je me permets de revenir vers vous concernant ma demande effectuée par courrier en date du 29 janvier (ci-jointe).

Maître BAYLE, qui nous lit en copie, m'indique que vous auriez répondu à cette correspondance en donnant votre accord.

Néanmoins, je n'ai à ce jour rien reçu si bien que je vous remercie de bien vouloir m'adresser une copie de ce courrier.

Vous en remerciant par avance,

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Cordialement

Camille DAUMIERES

 LMJ

111 Boulevard Gambetta

46000 CAHORS

Tel : 05 65 20 61 25

Fax : 05 65 20 61 26

9 Rue Pontarique

47000 AGEN Cedex

Tel : 05 53 68 29 34

Fax : 05 53 47 08 05

55 rue de Lorraine

32000 AUCH

Tel : 05 62 59 52 87

Fax : 05 62 59 54 82

----- Message d'origine -----

Sujet: Fwd: succession Nicolas de Tiesenhausen

Date: 29/01/2026 à 14:07

De: LMJ <lerayceline@l-mj.fr>

Pour: "<etiesenhausen@gmail.com>" <etiesenhausen@gmail.com>

Madame

Dans cette affaire, je fais suite au mail de votre frère et vous prie de trouver ci-joint courrier RAR qui vous avait été adressé en son temps ainsi que celui que je vous ai fais transmettre par voie postale hier.

Vous souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous lire,

Cordialement

Me Céline LERAY

Mandataire Judiciaire

 LMJ

111 Boulevard Gambetta

46000 CAHORS

Tel : 05 65 20 61 25

Fax : 05 65 20 61 26

9 Rue Pontarique

47000 AGEN Cedex

Tel : 05 53 68 29 34

Fax : 05 53 47 08 05

55 rue de Lorraine

32000 AUCH

Tel : 05 62 59 52 87

Fax : 05 62 59 54 82

----- Message d'origine -----

Sujet: succession Nicolas de Tiesenhausen

Date: 09/01/2026 à 23:39

De: Alexis de Tiesenhausen

Pour: Elisabeth de Tiesenhausen , Anioutka , lerayceline@l-mj.fr, Francois Barry

En copie: Alexis de Tiesenhausen

Chère Zavetik,

Suite à notre dernière correspondance d'avant d'hier, je t'envoie une copie du courrier reçu par mon avocat. Je n'ai aucune idée pourquoi un courrier semblable ne t'a pas été envoyé alors que le mandataire liquidateur m'a indiqué qu'il en adresserait un à chacun d'entre nous.

Sais-tu si Anne ou son avocat a reçu un courrier de la part du mandataire judiciaire?

Après une profonde réflexion et les derniers événements, j'ai décidé de mon côté de renoncer à la succession de mon frère Nicolas.

Je m'aperçois qu'il avait une vision très particulière et individualiste dans la gestion de ses affaires à l'égard de l'administration française et également à l'égard de son personnel.

En effet, lors de notre rendez-vous, le mandataire liquidateur nous a montré un tableau qui faisait apparaître un paiement de 67 000 euros pour son personnel.

Ceci explique la situation actuelle vis-à-vis de la succession qui pour le moins qu'on puisse dire est fort compliquée.

De ce fait, j'ai demandé à mon avocat de confirmer aux différentes parties prenantes (mandataire liquidateur et notaire) ma renonciation à la succession de mon frère Nicolas.

Pour faire court, cette décision me permet de rétablir une sérénité d'esprit à mon égard et de me permettre de me concentrer sur ma santé, ma famille et mes projets et de n'être plus rongé par une angoisse et une atmosphère malsaine créée en fait exclusivement par la gestion désastreuse de mon frère de son patrimoine.

Amicalement,
Alexis

Liste des pièces-jointes

nonamepng__0.png

1572clcdrea__succession_nicolas_de_tiesenhausen__accord_sur_loffre_dacquisition_du_bien_immobilier.msg